

Avis de l'ANSES relatif aux « Risques sanitaires pour les travailleurs liés aux activités de gestion des déchets »



L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a rendu un avis concernant les risques professionnels dans le secteur de la gestion des déchets. Il s'agit de la première phase de son travail sur ce sujet, dont l'objectif était d'identifier les filières ou flux de déchets d'intérêt en termes de risques sanitaires pour les travailleurs. La deuxième phase consistera en des études de cas pour approfondir les connaissances issues de la première.

L'ANSES rappelle que ce secteur, parmi les plus sinistrés en termes d'accidents de travail, comprend les activités de collecte, de valorisation (transformation des déchets en matière première ou en énergie) et d'élimination. L'activité de valorisation est en plein essor du fait des politiques d'économie circulaire.

De par la grande variété de déchets et de procédés de gestion, les expositions professionnelles potentielles sont multiples : risques chimiques (cancérogènes, par exemple), biologiques (bactéries, moisissures, par exemple), physiques (bruit, vibrations, par exemple), risques liés à l'organisation du travail (manutentions, gestes répétitifs, contraintes posturales, par exemple), risques d'accident liés aux équipements, à la circulation ou aux déchets eux-mêmes (risques électrique, incendie, explosion, risque routier, risque de coupure, par exemple), risques pour la santé psychique (manque de reconnaissance, horaires atypiques, violences externes, par exemple). Sont à noter également le risque d'exposition aux poussières et la problématique de la poly-exposition. Par ailleurs, les risques sanitaires se modifient du fait de l'évolution des produits à traiter (panneaux solaires, par exemple), des activités professionnelles (augmentation des activités de tri) et des technologies de collecte, tri et traitement.

L'ANSES fait le constat d'un manque de données précises sur les risques sanitaires pour les professionnels de la gestion des déchets. Lorsque des données sont disponibles, elles concernent essentiellement les nuisances chimiques.

Lors de cette première phase, une terminologie commune a été établie par le groupe de travail, fournie dans le rapport, et qui définit notamment le terme de filière comme l'ensemble des étapes unitaires (collecte, tri, recyclage...) mises en œuvre pour la gestion d'un type de déchet, de sa production jusqu'à sa valorisation ou son élimination. Une liste de filières a ainsi été dressée pour être analysées en termes de risques sanitaires pour les salariés. Le groupe de travail a également défini les critères à étudier : quantités de déchets, effectifs de travailleurs, dynamiques socio-économiques et techniques (ancienneté de la filière et évolution probable à 5 ans), risques sanitaires pour les travailleurs et leur niveau de documentation (classification réglementaire en dangerosité des déchets, risques chimiques et biologiques, autres types de risques), permettant de catégoriser les filières et de faire des recommandations ciblées.

Ainsi, trois filières présentent un intérêt particulier pour la deuxième phase de cette expertise : les filières « déchets du BTP », « bois » et « emballages ménagers ». L'ANSES conduira en premier lieu une évaluation des risques dans cette dernière filière.

Par ailleurs, les filières « véhicules hors d'usage » et « biodéchets valorisés par méthanisation » sont prioritaires en termes d'acquisition de connaissance, raison pour laquelle l'ANSES propose de les inclure aux projets de recherche du programme national de recherche Environnement-Santé-Travail qu'elle finance.

Enfin, l'ANSES formule des recommandations pour améliorer les connaissances concernant les risques professionnels, la sensibilisation à la prévention de ces risques et le suivi médical des salariés de ce secteur. Elle recommande également d'intégrer les impacts pour la santé de ces professionnels dans les activités d'écoconception.

Pour en savoir plus : <https://www.anses.fr/fr/content/gestion-des-d%C3%A9chets-mieux-conna%C3%AAtre-les-risques-sanitaires-pour-les-professionnels>